

REPUBLIQUE FRANCAISE**DEPARTEMENT****23 (CREUSE)****Nombre de conseillers**

Membres	10
Présents	07
Représentés	01
Votants	08
Exprimés	08
Pour	08
Contre	00

DELIBERATION N° DE_070624_9**DU CONSEIL MUNICIPAL**

De la commune

SAINT-SILVAIN-BELLEGARDE

Séance du

07 juin 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le **sept juin à 18 heures 30**, le Conseil Municipal de cette commune, dûment convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle de la mairie, sous la présidence d'**Alain BUJADOUX**.

Étaient présents : M. Alain BUJADOUX, M. Alain GRASS, Mme Isabelle CARTON, M. Jean-Marie BERTRAND, M. Jean-Pierre CHAPUT, Mme Michèle ALOUCHY, , M. Frédéric DUPLEIX, M. Alexandre BOURDERY

Pouvoirs : Mme Evelyne GIPOULON a donné pouvoir à Mme Isabelle CARTON

Absente : Mme Michèle TIXIER GALLAND,

Date de convocation : 1^{er} juin 2024

Secrétaire de séance : M. Jean-Marie BERTRAND

Rénovation de la façade de la mairie donnant sur le restaurant

L'aménagement et l'embellissement du bourg de la commune de Saint-Silvain-Bellegarde sont en cours. Le site domine la vallée de la Tardes ; il s'ouvre sur un panorama exceptionnel. Le bourg s'ordonne autour d'une église classée remarquable : Adossés à l'église, face au panorama, le presbytère (18ème siècle) et sa terrasse sont occupés aujourd'hui par un restaurant très fréquenté. Outre ses clientèles locale et touristique, cette table renommée accueille souvent des convives internationaux partenaires d'une PMI voisine œuvrant dans les domaines de pointe des secteurs spatial et de la défense. Mais, depuis le restaurant et sa terrasse panoramique, la vue latérale bute sur la maçonnerie dégradée et l'enduit délabré d'un pignon du bâtiment de la mairie. Ce mur en piteux état donne une mauvaise image du site à la clientèle du restaurant et aux visiteurs.

M. la Maire propose de faire reprendre la maçonnerie et l'enduit, la peinture de celui-ci devant être également refaite.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal ,à l'unanimité :

- **APPROUVE** le projet "Rénovation de la façade de la mairie donnant sur le restaurant",
- **VALIDE** le projet, le plan de financement présenté ci-après :

Dépenses		Recettes	
Maçonnerie	5 673.12 €	Leader	8 338.50 €
Peinture	4 750.00 €	Autofinancement	2 084.62 €
TOTAL	10 423.12 € HT	TOTAL	10 423.12 € HT

- **DEMANDE** à bénéficier des aides au titre du programme DLAL 21-27 du GAL Est Creuse Développement,
- **AUTORISE** le Maire à signer tout acte nécessaire à la réalisation de ce projet

Le Maire,
Alain BUJADOUX

Le secrétaire
Jean-Marie BERTRAND